Ministère de la Fédération
Wallonie-Bruxelles

Administration générale de
l'Enseignement et de la Recherche
scientifique.

Direction générale de l'Enseignement
non obligatoire et de la Recherche
scientifique.

Service général de l'Enseignement de
promotion sociale, de l'Enseignement
secondaire artistique à horaire réduit
et de l'Enseignement à distance

Direction de l'Enseignement de
promotion sociale

1080 Bruxelles , le 08 Sep 2017
Rue A. Lavallée, 1
02 / 690.87.31

Monsieur Roberto GALLUCCIO
Administrateur délégué
CPEONS

rue des Minimes 87-89
1000 BRUXELLES

Ref.: a) / Dossier pédagogique 5491

Objet : Dossiers pédagogiques de Régime 1

Unité d'enseignement FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - INITIATION
Classement : ENSEIGNEMENT SUPERIEUR PEDAGOGIQUE DE PROMOTION SOCIALE DE TYPE COURT
Code Référence : 980033U36C1
Domaine : 903 Sciences appliquées:pédagogie,enseignement,formation...

Monsieur l'Administrateur délégué,

J'ai l'honneur de vous faire parvenir en retour, avec accord provisoire, le dossier pédagogique relatif à l'unité d'enseignement mentionnée sous rubrique.

Veuillez agréer, Monsieur l'Administrateur délégué, l'assurance de ma considération distinguée.

La Directrice générale,

Chantal Kaufmann

Toute demande de renseignements relative à l'objet de la présente peut être obtenue auprès de Michaël Goulet ou Jean Hannecart (02/690.87.21 ou 02/690.87.19)

U-5491

MINISTERE DE LA COMMUNAUTE FRANCAISE

ADMINISTRATION GENERALE DE L'ENSEIGNEMENT

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE DE REGIME 1

DOSSIER PEDAGOGIQUE

(Document 8 bis) [1]

UNITE D'ENSEIGNEMENT :

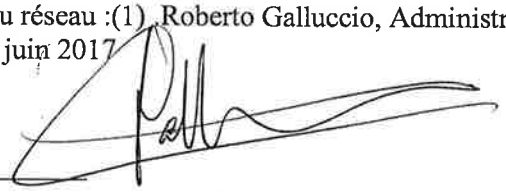
FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - INITIATION (1)

CODE DE L'U.E. (2): 9800330360C1
CODE DU DOMAINE DE FORMATION (3): 903
CODE E.P.S. DU DOMAINE D'ETUDES SUPERIEURES (1) : 10

La présente demande émane du réseau:

O (4) organisé par la Fédération Wallonie-Bruxelles	**O** (4) Libre subventionné confessionnel
X (4) Officiel subventionné	**O** (4) Libre subventionné non confessionnel

Identité du responsable du réseau :(1) Roberto Galluccio, Administrateur délégué du CPEONS
Date et signature (1) : 29 juin 2017



[1] Article 7 de l'A.G.C.F du 15 mai 2014 relatif aux dossiers pédagogiques des sections et unités d'enseignement de l'enseignement de promotion sociale

1. **Finalités de l'Unité d'enseignement :** reprises en annexe n° **1** (1 page) (1)

2. **Capacités préalables requises** : reprises en annexe n°**2** (1 page) (1)

3. **Classement de l'unité d'enseignement :**

3.1. Niveau

X (4) Enseignement supérieur de type court	**O** (4) Enseignement supérieur de type long

Domaine[2]

Domaine proposé (1) :	10 (sciences psychologiques et de l'éducation)
Domaine décidé par le Conseil général (1)	10 (...sciences psychologiques et de l'éducation)

Date de l'accord du Conseil général:

20/06/17

Signature du Président du Conseil général:

4. **Acquis d'apprentissages:** repris en annexe n° **3** (1 page) (1)

5. **Programme:**

5.1. Etudiant
5.2. Chargé de cours

Repris en annexe n°**4** (1 page) (1)

6. **Constitution des groupes ou regroupement:** Repris en annexe n° **5** (1 page) (1)

7. **Chargé(s) de cours:** Repris en annexe n° **6** (1 page) (1)

8. **Horaire minimum de l'unité d'enseignement :**

Dénomination du (des) cours (1)	**Classement du(des) cours** (1) (5)	**Code U** (1) (5)	**Nombre de périodes** (1)
Méthodologie des activités d'apprentissage en classe inversée – initiation	CT	F	22
Méthodologie des Technologies de l'Information et de la Communication en Education (TICE) appliquées à la classe inversée – initiation	CT	F	10
Part d'autonomie		P	8
		Total des périodes	40

9. **Tableau de concordance** (à approuver par le Conseil général)

Repris en annexe n° **7** (1 page) (1)

[2] Décret du 16 avril 1991, articles 43 et 45.

10. Réservé au Service de l'inspection de l'enseignement de promotion sociale :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] : (1)

Néant

b) Avis de l'Inspecteur coordonnateur relative au dossier pédagogique :

ACCORD PROVISOIRE (4) - ~~PAS D'ACCORD~~ (4)

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :

Date : le 28/08/2017 Signature :

Monsieur Jacques SOBLET
Inspecteur chargé de la coordination
Service de l'Inspection de l'Enseignement de promotion sociale et de l'enseignement à distance
Bd du Jardin Botanique 20/22
1000 BRUXELLES

Instructions

(1) A compléter
(2) Réservé à l'administration
(3) Il s'agit du code du domaine de formation au sens de l'A.G.C.F. du 8 septembre 1997 déterminant les domaines de formation dans l'enseignement de promotion sociale : ce code est proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
(4) Biffer la mention inutile ou cocher la mention utile
(5) Voir annexe 27 - tableau des codes « U »

COPIE CONFORME

La Directrice générale

Chantal KAUFMANN

ANNEXE 1

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - INITIATION

1. FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

1.1. FINALITES GENERALES

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité doit :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et, d'une manière générale, des milieux socio-économiques et culturels.

1.2. FINALITES PARTICULIERES

L'unité d'enseignement vise à amener l'étudiant à s'initier à la méthodologie nécessaire à la conception d'activités d'apprentissage dites « en classe inversée », intégrant les atouts des pédagogies centrées sur l'apprenant et des TICE (technologies de l'information et de la communication appliquées à l'éducation)[3].

[3] Dans ce document, la classe inversée désigne l'organisation des apprentissages privilégiant, d'une part, les pédagogies centrées sur l'apprenant telles que l'apprentissage collaboratif et, d'autre part, l'exploitation de contenus construits et enrichis par le biais des ressources TICE. Elle vise l'émancipation et l'autonomie de l'étudiant et s'inscrit dans le cadre réglementaire des compétences et des acquis d'apprentissage. Elle participe au volet pédagogique de la conception e-learning.

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - INITIATION

2. CAPACITES PREALABLES REQUISES

2.1. Capacités

Au départ de situations données,

- pour un acquis d'apprentissage ou une compétence qu'il aura sélectionné dans un référentiel pédagogique, formuler un objectif de leçon, structurer un contenu, décrire les stratégies d'apprentissage et d'enseignement et rédiger des items d'évaluation certificative cohérents ;
- utiliser les fonctionnalités des navigateurs internet et d'un logiciel de courriel.

2.2 Titres pouvant en tenir lieu

- Attestation d'occupation d'une fonction d'enseignant rémunérée dans l'enseignement organisé ou subventionné par la Communauté française
  ou
- Tout titre pédagogique : Certificat d'Aptitudes Pédagogiques, Certificat d'Aptitude Pédagogique Approprié à l'Enseignement Supérieur, Agrégation pour l'Enseignement Secondaire Supérieur ou pour l'Enseignement Secondaire Inférieur, Master à finalité didactique, …

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - INITIATION

3. ACQUIS D'APPRENTISSAGE

Pour atteindre le seuil de réussite, l'étudiant sera capable, à partir d'une ou plusieurs séquences d'apprentissage déjà préparées et en fonction des caractéristiques des apprenants,

- d'apporter des adaptations intégrant au minimum des activités d'apprentissage collaboratif, de conceptualisation, de métacognition et d'autoévaluation, ainsi qu'un outil TICE préalablement sélectionné (capsule, vidéo, exercice audio, ressource en ligne, ...) ;
- de les décrire et de les justifier en termes pédagogiques dans le cadre de la classe inversée.

Pour la détermination du degré de maîtrise, il sera tenu compte du :

- niveau de précision : la clarté, la concision, la rigueur au niveau de la terminologie, des concepts et des techniques/principes/modèles,
- niveau de cohérence : la capacité à établir avec pertinence une majorité de liens logiques pour former un ensemble organisé,
- niveau d'intégration : la capacité à s'approprier des notions, concepts, techniques et démarches en les intégrant dans son analyse, son argumentation, sa pratique ou la recherche de solutions,
- niveau d'autonomie : la capacité de faire preuve d'initiatives démontrant une réflexion personnelle basée sur une exploitation des ressources et des idées en interdépendance avec son environnement.

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - INITIATION

4. PROGRAMME

L'étudiant sera capable de (d')

Méthodologie des activités d'apprentissage - initiation

- *sur la base de témoignages et d'exercices,*
- *en référence à des éléments de littérature scientifique,*
- *dans une dynamique créative et collaborative,*
- *par la critique de séquences d'apprentissage en classe inversée:*
  - citer les principales caractéristiques de la classe inversée ;
  - expliquer les avantages et les freins de la classe inversée, en particulier en se référant aux principes et enjeux de la motivation, du constructivisme, de l'autonomie et de la réussite en éducation ;
  - distinguer les activités d'enseignement et les activités d'apprentissage ;
  - identifier les principales conditions psychosociales, techniques, matérielles, d'infrastructures et administratives requises pour la mise en œuvre d'une classe inversée, y compris dans un dispositif à distance (e-learning) ;
  - scénariser des activités d'apprentissage relevant de l'apprentissage collaboratif ;
  - proposer des activités d'apprentissage relevant de la conceptualisation ;
  - proposer des activités d'évaluation formative (dont l'autoévaluation) en temps réel et en ligne;
  - proposer des activités d'apprentissage relevant de la métacognition ;
  - prendre en compte la dimension émotionnelle de l'apprentissage ;
  - expliquer en quoi les individualités enrichissent la démarche collaborative .

Méthodologie des Technologies de l'Information et de la Communication en Education (TICE) appliquées à la classe inversée - initiation

par le biais d'activités collaboratives, de démos voire de manipulations, dans le cadre de séquences d'apprentissage adaptées à un public d'apprenants :

- identifier une ressource informative en ligne et en argumenter la pertinence ;
- repérer des outils numériques utiles pour l'apprentissage collaboratif et le partage d'informations (mail, forum, plate-forme collaborative, outils) ;
- identifier et comparer des logiciels ou des applications permettant notamment d'enrichir des supports audiovisuels, d'évaluer, de voter, de schématiser, ... ;
- intégrer certains de ces logiciels ou applications dans des activités d'apprentissage en classe inversée.

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - INITIATION

5. CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Il est recommandé de ne pas dépasser 20 étudiants par groupe.

ANNEXE 6

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - INITIATION

6. CHARGE DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert devra justifier de compétences particulières issues d'une expérience professionnelle actualisée en relation avec le programme du présent dossier pédagogique.

ANNEXE 7

TABLEAU DE CONCORDANCE RELATIF A L'UNITE D'ENSEIGNEMENT :

FORMATION CONTINUE DES ENSEIGNANTS : METHODOLOGIE DE LA CLASSE INVERSEE - INITIATION

Date de dépôt : **26 JUIN 2017**
Date d'approbation :

Date d'application :
Date limite de certification :

Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire	Code régime 1 définitif /provisoire	Code domaine de formation et/ou/ Code domaine études supérieures	Intitulé régime 1 définitif / provisoire
	903/10	Formation continue des enseignants : méthodologie de la classe inversée - initiation			NEANT